



ESPACE BIEN-ETRE : SPA

REGLEMENT INTERIEUR

Ce sont des règles de bon sens qui permettront aux utilisateurs suivants de prendre autant de plaisir que vous dans un espace propre et agréable: respect des lieux, hygiène et sécurité.

REGLES GENERALES

- 1- L'espace jacuzzi est ouvert de 10h à 20 h uniquement sur réservation.
- 2- L'accès et l'utilisation de cet espace détente est strictement réservé aux locataires des chambres d'hôtes et du gîte. Toute dérogation à cette règle ne peut se faire que sur accord express des propriétaires.
L'accès est interdit aux enfants de moins de 16 ans, et aux enfants de moins de 18 ans non accompagnés par un adulte.
- 3- L'Espace Bien-être est basé sur la détente et la relaxation. Nous vous prions de respecter le calme et la discrétion requis. Le spa n'est pas une piscine, il est interdit de sauter ou d'éclabousser.
- 4- Il est bien sûr interdit de manger, de boire et de fumer dans l'espace Bien-être.
- 5- Des serviettes et/ou des peignoirs vous seront attribués au moment de la réservation.
- 6- Interdiction de pénétrer dans la pièce avec des chaussures de ville. : des chaussons jetables sont à votre disposition.
- 7- Respecter les règles d'utilisation du SPA énoncées ci-après.
- 8- A l'issue de votre passage dans le jacuzzi, veuillez déposer les chaussons et les serviettes dans le panier réservé à cet effet.
- 9- **Les propriétaires de « Aux 2 Puys » se réservent le droit d'exclure et d'interdire l'entrée dans l'espace Bien-être à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles**

REGLES D'UTILISATION DU JACUZZI

- 1- Le jacuzzi est prévu pour 1 à 4 personnes durant 20 minutes maxi.
- 2- Vous l'utilisez sous votre responsabilité : en cas de dégradation du matériel ou d'utilisation de savon dans le jacuzzi, les réparations des dégâts seront à la charge des utilisateurs.
- 3- Règles d'hygiène à respecter :**
 - Douche préalable à l'eau savonneuse, cheveux longs attachés.
 - Tenue de bain décente exigée et attitude correcte de rigueur.
 - Seul le maillot de bain est autorisé pour les hommes et les garçons ; sont interdits tous les autres vêtements (t-shirts, caleçons, boxers-shorts, bermudas et toute autre tenue qui s'apparenterait à un short).
 - Les crèmes et huiles solaires sont formellement interdites dans le SPA.
- 4- Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur. « Aux 2 Puys » décline toute responsabilité en cas de dommage physique, matériel ou altération (bijoux, téléphone, appareil photo...).
- 5- Sont interdits : cigarettes, chewing-gums, aliments, boissons.**
- 6- Pour vous rendre à l'espace Bien-être, vous utiliserez les serviettes et/ou les peignoirs qui vous ont été remis lors de la réservation et vous enfilerez les chaussons jetables mis à votre disposition.
- 7- **Attention à la noyade** : la chaleur renforce les effets des médicaments et de l'alcool et peut faire perdre connaissance. Sortez immédiatement si vous vous sentez fatigués ou somnolents.

La pratique du SPA n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus. Nous invitons les usagers à la prudence et à se renseigner sur cette pratique auprès de leur médecin.

Pendant la grossesse, l'utilisation du SPA peut être préjudiciable pour le fœtus.

Si vous avez des soucis de santé (problèmes cardiovasculaires, diabète, obésité...) demandez donc conseil avant d'utiliser le SPA.

En cas de lésions cutanées évitez d'utiliser le SPA.

La direction se réserve le droit de fermer l'espace détente en cas de force majeure (mauvaise qualité bactériologique de l'eau, fermeture pour entretien, non respect des consignes d'hygiène et de sécurité).